

Contrat de Saillie - IAC en France – Saison de monte 2024 / Achat de dose

ETALON	INTREPIDE COLMONT Z (I'M SPECIAL DE MUZE x QUIDAM DE REVEL) <i>Produit Z, AES, OC, SF à titre initial</i>
---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



VENDEUR (non assujetti à la TVA)
Laureen Heymann-Servoin
4 route de Coulommiers, 77390 Chaumes en Brie
06.89.61.05.34
Laureen.heyman@gmail.com

ACHETEUR
Nom Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

JUMENT
Nom : N°SIRE :
Origines : Date souhaitée de l'envoi des paillettes :

CONDITIONS DE VENTE :

L'acheteur achète au Vendeur une saillie de l'étalon INTREPIDE COLMONT Z aux conditions suivantes :

- Les frais techniques à 150€ TTC payable à l'envoi du contrat et indispensable à l'envoi de la semence
- Deux doses de six paillettes au tarif de 150€ TTC payable à l'envoi du présent contrat
- Une carte de saillie à 150€ TTC à la naissance du produit viable

En cas de reliquat, les paillettes seront propriété de l'acheteur et pourront être réutilisées ou revendues. Pour chaque nouveau poulain vivant à 48h, une carte de saillie supplémentaire sera à régler au tarif de 100€ TTC et un nouveau contrat « reliquat » devra être envoyé.

Ce contrat concerne un transfert d'embryon : OUI NON (rayer la mention inutile)

Nom et Adresse du centre de mise en place où envoyer les paillettes :

.....
.....

La réservation est effective au retour du présent contrat signé et accompagné d'un virement bancaire de **300€ (2 doses de 6 paillettes + frais techniques)**. RIB joint

Après réception du virement bancaire, le Vendeur s'engage à envoyer 2 doses de 6 paillettes au centre d'insémination indiqué ci-dessus par l'Acheteur.

A la naissance du poulain, le Vendeur s'engage à remettre le certificat de saillie à l'Acheteur et le l'Acheteur s'engage à effectuer la déclaration de naissance auprès de l'IFCE.

Fait en double exemplaires à : le

Signature du Vendeur

Signature de l'Acheteur

(avec mention manuscrite « lu et approuvé »)